



Lorsque vous déposez un document auprès du Tribunal, vous devez le remettre à toutes les autres parties ou à leur représentant, le cas échéant. Remplissez cette formule pour confirmer que vous remis votre document et pour indiquer au Tribunal quand et comment vous l'avez fait. Le Tribunal n'acceptera pas un document déposé à moins que vous n'ayez confirmé l'avoir remis aux autres participants au processus du Tribunal.

Renseignements relatifs à la requête	
Numéro de dossier du tribunal :	
Nom du requérant :	
Nom de chaque intimé :	

**Renseignements concernant la remise d'un document**

Partie qui dépose la présente formule :  
 Requéérant     Intimé     Intervenant     Autre : \_\_\_\_\_

Nom de la personne qui remplit cette formule : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_  
(jj/mm/aaaa)

j'ai remis : \_\_\_\_\_  
(titre de la formule et/ou du document que vous déclarez avoir remis, annexe d'autres feuilles au besoin)

à : \_\_\_\_\_  
(votre formule et/ou document doit être remis à toutes les autres parties à la requête ou à leur représentant)

La formule et/ou le document ont été remis par : \_\_\_\_\_  
(indiquer la méthode de remise)

**Signature**

En signant ici, je déclare qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans cette formule sont complets et exacts.

Nom :	
Signature :	Date : (jj/mm/aaaa)

Inscrivez un « x » dans la case si vous déposez la présente requête par voie électronique. Ceci représente votre signature. Vous devez inscrire la date ci-dessus.

Collecte de renseignements personnels

Aux termes du *Code des droits de la personne*, le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) a le droit de recueillir les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire. Nous utilisons ces renseignements pour régler votre requête. Une fois que vous avez déposé le formulaire, vos renseignements peuvent aussi être rendus publics. Si vous avez des questions sur la façon dont le TDPO utilise vos renseignements personnels, communiquez avec le TDPO au 416 326-1312 ou au 1 866 598-0322 (sans frais).